MAI 2021
N°175

Union Nationale des Arbitres de Football

UNAF
Le Club des Arbitres

NOUVELLE ÉQUIPE POUR UNE ANNÉE CHARNIÈRE

En cette année 2021 impactée, comme la précédente, par les conséquences de la pandémie de Covid-19, l'UNAF ne baisse pas la garde et se penche, plus que jamais, sur ses principaux dossiers (voir les travaux du Comité Directeur National et du Conseil National).

Au-delà des domaines du Juridique, de la Solidarité, de la Formation, de l'Informatique et de la Communication entre autres, l'accent sera mis, dans les prochains mois, sur le recrutement et la fidélisation des Jeunes Arbitres et Féminines. Un enjeu crucial pour l'avenir de l'Arbitrage et du Football en général (voir interview d'Eric Borghini, Président de la Commission Fédérale des Arbitres).

BILLET

Sans repères, l'UNAF reste le repaire

Avec cette deuxième saison complètement chamboulée, les arbitres, comme presque tout le monde, ont perdu un certain nombre de repères.

Et ce n'est nullement facile de tenir le cap, entre formation, condition physique et communication. C'est pourquoi l'UNAF, le club des arbitres, s'efforce d'être un… repaire, voire un refuge. Les Sections Départementales et Régionales, le Comité Directeur National relient les uns et les autres. Les animations, aussi difficiles soient-elles à mettre en œuvre, sont là, seront là, pour rassembler et unir le corps arbitral.

Dans ce numéro, quelques exemples sont donnés. Quant aux élus nationaux, ils ont encore penché, lors de la réunion du Mans, sur des pistes déjà mises en action ou qui le seront prochainement.

A toutes et à tous, gardez le contact entre vous, gardons le contact entre nous. Après la pluie, le beau temps sera de retour !

Laurent BOLLET

TROIS MEMBRES À LA HAUTE AUTORITÉ

Félicitations à l'ancien arbitre assistant Fédéral et International, Laurent UGO, issu de la Ligue Méditerranée, et porté à la présidence de la Haute Autorité du Football de la FFF, dont il était déjà membre (photo).

Félicitations également pour Jean-Claude LEFRANC, Président de l'UNAF, élu pour la première fois à la HAF au sein du collège des arbitres.

Les arbitres peuvent compter sur leur engagement, leur expérience auprès du corps arbitral, et leur détermination à promouvoir l'arbitrage et à protéger les officiels.

L'ancienne internationale, Sabine BONNIN, a été élue, de son côté, au sein du collège des Femmes représentant la FFF.

INTER SPORT
SIGNALBIP
FIFA FAIR PLAY
FFF
LFP LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL
FFF Le Foot Amateur LFA

CONTACT
e.mail : unaf.fff@unaf-arbitres.com
www.unaf-arbitres.com
facebook.com/unafnationale
87, boulevard de Grenelle
75738 Paris CEDEX 15

Jean- Claude LEFRANC
Président de l'UNAF

Édito

UN AVANT ET UN… APRÈS ?

La COVID- 19 a eu raison du foot amateur. Une saison tronquée tout d'abord puis une saison blanche ensuite ! Nos sifflets se sont donc tus ! Le virus n'a cependant pas tenu à distance ceux qui ont agressé plusieurs collègues en peu de matchs cette saison (29 violences physiques sur officiels recensées) !

Cette période sanitaire trouble nous a conduit à enregistrer l'annulation de tous nos rassemblements : Congrès de Troyes après celui de Saint-Brieuc, Challenges Tereygeol, Petit, Tricot-Labbé. Nous pensons à tous nos bénévoles mobilisés pour réussir ces évènements festifs et bien accueillir les délégations !

En revanche, notre Union des Arbitres n'en a pas oublié de poursuivre ses missions « régaliennes » de soutien et de solidarité : protection juridique à ses collègues agressés, aide aux familles de nos collègues disparus ou frappés par un accident de la vie.

Ce début d'année 2021 a surtout été marqué par l'organisation de notre Assemblée Générale élective, laquelle a procédé au renouvellement des membres du Comité Directeur National (13) avec l'élection obligatoire d'une Féminine dans ses rangs. Nos Présidents de Sections Départementales, ont également élu pour la première fois leurs 6 collègues qui les représenteraient au Conseil National.

Cette Assemblée Générale a, de plus, élu votre serviteur à la Présidence pour succéder à Jean-Jacques DEMAREZ qui ne se représentait pas et qui a fait preuve d'un grand dévouement pendant plus de 5 ans. Elle a également choisi votre nouveau Président pour représenter tous nos sifflets du monde amateur à la Haute Autorité du Football, lequel a été élu lors de l'Assemblée Fédérale.

Nouveau mandat, nouvelle équipe et nouvel élan !

L'urgence a été de fidéliser nos adhérents qui ont renouvelé leur cotisation dès le début de cette saison nonobstant des clignotants incertains ! La première et grande décision de votre nouveau CDN a donc été de proposer la prolongation de la cotisation sur la saison prochaine 2021/2022. La validation du Conseil National pour la quasi-totalité des Sections est un geste fort envoyé à nos fidèles adhérents.

Il demeurait vital pour notre UNAF de préserver son socle d'adhérents – gage de notre représentativité auprès des instances départementales, régionales et nationales !

Justement, en parlant de représentativité, votre CDN découvre la revendication de l'AFCAM demandant l'ajout d'un amendement dans la loi « démocratiser le sport en France » pour l'intégration d'arbitres et juges sportifs de haut niveau dans la gouvernance des Fédérations !

Retrouver la représentation de TOUS LES ARBITRES dans les Comités des Fédérations, OUI, mais en limiter le choix aux seuls arbitres et juges sportifs de haut niveau (1), NON !

Il y a un an le Président de la République évoquait cette pandémie en parlant d'un avant et d'un après !

Il ne faudrait pas que la proposition de loi en cours de discussion dorénavant au Sénat conduise à un après UNAF différent de celui d'avant que nous connaissons depuis… 54 ans et que nos glorieux anciens (Louis TEREYGEOL et Bernard SAULES pour ne citer qu'eux) ont savamment construit !

L'enjeu est CAPITAL pour l'avenir de notre UNAF, l'action des uns et des autres (et la responsabilité qui en découle) est donc engagée dans ce débat !

Ensemble, en cohésion d'équipe comme répété à plusieurs reprises dans l'engagement de votre nouveau Président, restons UNIS et SOLIDAIRES pour continuer à brandir toujours plus haut le drapeau de notre UNAF sur le toit de la maison « arbitrage » ! Protégez-vous, et protégez les vôtres !

« Un pour tous, tous pour un » dans cette période délicate pour nous tous. Vive l'UNAF.

**la liste des arbitres et juges sportifs de haut niveau est arrêtée chaque début de saison par le Ministère des Sports. Elle est publiée au Journal Officiel. A titre indicatif, pour la saison 2020/2021, cette liste recense 629 noms dont 48 pour notre FFF !*

BULLETIN DE L'UNAF

- **Directeur de la publication :** Jean- Claude LEFRANC
- **Rédacteur en Chef :** Laurent BOLLET
- **Photos :** CDN / SR / SD / DR / FFF /
- **Conception/réalisation :** MSE

ADHÉSIONS : DISPOSITION EXCEPTIONNELLE !

Le Comité Directeur National a souhaité réfléchir sur la cotisation des adhérents pour la saison 2021/2022. Avec le Conseil National, constitué des Présidents de Sections Régionales et de six Présidents de Sections Départementales, le CDN a proposé de proroger l'adhésion des adhérents de la saison 2020/2021. Cette mesure exceptionnelle sera ainsi appliquée dans toutes les SR qui ont donné leur accord.

PREMIÈRE À LYON !

L'équipe du Président Jean-Claude LEFRANC s'est retrouvée, les 6 et 7 février 2021 au centre technique régional Tola-Vologe à Lyon, dans le cadre du 1er Comité Directeur National de l'UNAF, avant de se déplacer en Ligue des Pays de la Loire.

Durant ces deux jours, les 13 élus nationaux ont pu faire connaissance et échanger sur les nombreux dossiers qui étaient à l'ordre du jour.

En ouverture de la réunion, un temps de recueillement a été observé en mémoire des femmes et des hommes unafistes et du monde de l'arbitrage qui nous ont quittés ces dernières semaines.

L'organisation du CDN et la composition des Commissions donnaient le coup d'envoi du week-end avec, comme nouveauté, la désignation d'un référent du CDN, dans chaque Section Régionale, qui sera l'interlocuteur direct du Président ou de la Présidente de SR dans un esprit de proximité et de soutien pour dynamiser les adhésions.
De plus, deux groupes de travail ont été constitués, l'un pour le challenge e-foot et l'autre pour le challenge Bernard SAULES.
Les différentes Commissions sont à pied d'œuvre avec plusieurs visioconférences pour les partenariats, la communication, le juridique, MAGIC, les adhésions...

Dans un souci d'information et de réactivité, un relevé "INFO CDN" sera rédigé puis envoyé aux Président(e)s des Sections Régionales après chaque Comité Directeur.
Elaborée dans la mandature précédente, la vidéo de l'UNAF a été diffusée au sein des Sections Départementales et Régionales de l'UNAF. A découvrir en cliquant sur le lien ci-dessous et à la partager sur les réseaux sociaux :
https://www.youtube.com/watch?v=WX6Hsix22aI

DU RHÔNE À LA SARTHE !

Le deuxième CDN s'est déroulé le samedi 27 mars au siège du District de la Sarthe en lieu et place du siège de l'UNAF à la FFF, en raison des décisions gouvernementales, en présence bienveillante du Président du District, Franck PLOUSE, et de l'équipe de l'UNAF 72 présidée par Dominique MONGAULT.

Le staff unafiste est mobilisé sur de nombreux dossiers afin de préparer la nouvelle saison pour la fidélisation des arbitres et faciliter la démarche d'adhésion.

L'usage des outils numériques a été aussi l'objet de discussions suite à des retours de SD, de SR et d'unafistes. Afin de faciliter la prise en main et mieux appréhender les outils, une expérimentation dans ce domaine va être menée pour plus de proximité et de réactivité, sous la houlette de Geoffrey LUZINSKI (volet juridique) et Laurent CZWOJDZINSKI (volet adhésions).

En parallèle, le CDN s'intéresse de près aux travaux parlementaires sur la proposition de loi "démocratiser le sport" et plus particulièrement sur le volet de la gouvernance pour la représentation de TOUS les arbitres de District, de Ligue et de la Fédération.
Depuis 1967, l'UNAF représente TOUS les arbitres au sein des différentes instances du football : maintenons ce cap !

MANIFESTATIONS UNAF : DES ANNULATIONS À CONTRE-CŒUR

Si l'ensemble des organisateurs des manifestations, labellisées par l'UNAF Nationale, ont travaillé avec ardeur sur les événements de l'année 2021, c'est avec beaucoup de tristesse que les décisions ont été prises en plein accord avec le Comité Directeur National.

- Le Congrès National, prévu à Troyes, a été annulé par la Section Régionale Grand-Est.
- Le Challenge André Petit, prévu à Clermont-Ferrand, a été annulé par la Section Auvergne Rhône-Alpes.
- Le Challenge Tricot-Labbé, prévu à Aigné, a été annulé par la SD Sarthe.
- Le Challenge Tereygeol, prévu à Bourges, a été annulé par la SR Centre Val de Loire.

ERIC BORGHINI

"DÉTECTION, PROMOTION, FIDÉLISATION"

Le Président de la Commission Fédérale des Arbitres (CFA) évoque, avec l'UNAF, les grands projets de la nouvelle mandature.

Eric, vous avez été réélu à la FFF lors des dernières élections. A la tête de la CFA, quels seront vos objectifs pour l'arbitrage en général ?

Il s'agit de mon troisième mandat consécutif au Comex de la FFF aux côtés du Président Noël LE GRAËT. Ma mission n'a pas changé. Le Comex du 24 mars 2021 m'a confié le pilotage du dossier de l'arbitrage professionnel et amateur pour la période 2021-2024. Les objectifs sont simples. En premier lieu, maintenir le secteur de l'arbitrage professionnel sur sa trajectoire d'excellence et de modernité en continuant, pour l'approfondir, le travail d'optimisation de la performance des centraux et des assistants au service des championnats professionnels. En second lieu, relancer le secteur de l'arbitrage amateur qui voit la crise des vocations s'aggraver avec la crise de la Covid. Détecter, recruter, fidéliser les arbitres, et animer avec ardeur le réseau des encadrants dans les territoires est une priorité. L'objectif est de recruter 5.000 arbitres nouveaux dont au minimum 500 féminines.

La FFF a-t-elle des projets concrets pour soutenir et aider l'arbitrage ?

La LFA a déjà engagé une réflexion sur un dépoussiérage du Statut de l'Arbitrage, animée par Philip GUYOT DE CAYLA (LFA), qui a abouti à un rapport qui sera bientôt transmis aux Ligues et aux Districts, en vue d'une large concertation, avant adoption éventuelle par l'Assemblée Fédérale d'hiver. Cette nouvelle version devrait contenir des outils juridiques de nature à soutenir l'action menée par les instances au profit de l'arbitrage.

Parallèlement, je souhaite concrètement réorienter la mission de la section Formation et Promotion de l'Arbitrage de la CFA, sur la priorité absolue de Recruter et Fidéliser. Comment ? En réaffectant en interne les moyens sur cette priorité. Notamment, Les actions de formation étant prioritairement conduites par la DTA et certains CTRA, redéfinir et réorienter l'activité des bénévoles de cette section sur le recrutement et la fidélisation. Avec les bénévoles de la section, je souhaite amplifier le maillage national pour accompagner les CRA et CDA dans cette action prioritaire et mettre en place un outil de suivi des actions par Ligue afin d'évaluer les tendances en temps réel.

Je crois également qu'il convient de redéfinir la mission des CTRA, et leur liaison fonctionnelle avec le directeur adjoint de la DTA en charge du pôle amateur (Alain SARS). Quand ils sont plusieurs, spécialiser au moins un CTRA par Ligue sur le recrutement et la fidélisation des arbitres. Créer un lien et une coordination régulière privilégiés entre tous ces acteurs professionnels (DTA – CTRA) et définir un plan d'action de recrutement d'arbitres avec des objectifs chiffrés par Ligue en étroite concertation avec les Présidents de Ligues et de Districts pour associer concrètement l'instance « politique » à la réalisation de l'objectif.

L'objectif est de fidéliser les jeunes à l'arbitrage. Une mission à mener conjointement avec les CRA, CDA et l'UNAF.

Comment mener ces actions ?

Pour être efficaces, nous devrons certainement organiser une réunion trimestrielle CFA / CRA sur le thème du recrutement et de la fidélisation. Cela permettra de suivre les grandes tendances des effectifs d'arbitres et d'impliquer la CFA dans cette action prioritaire.

Cette réunion, qui se tiendrait commodément en visioconférence, permettra d'évaluer et de suivre les actions de chacun. Le Président de la CFA sera le lien direct avec les Présidents de Ligue ou de District en cas de difficultés.

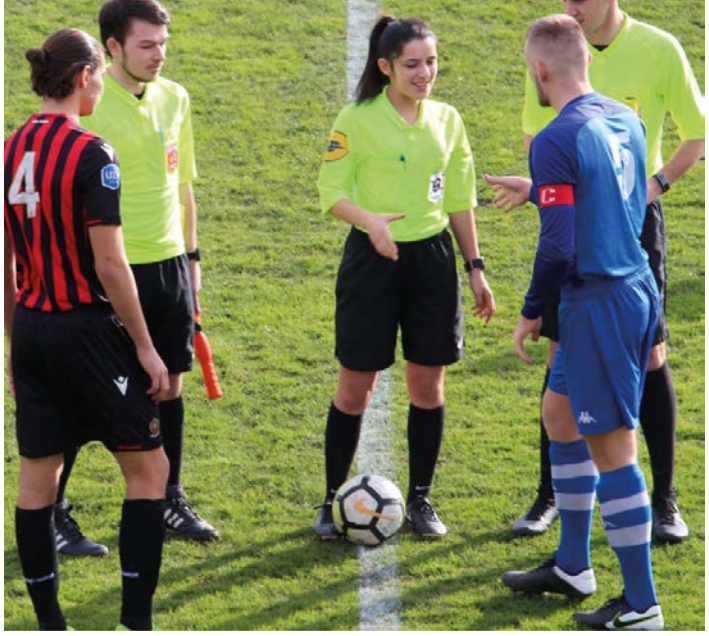

EN ASSOCIATION AVEC L'UNAF

Enfin nous avons observé que c'est souvent parce que les nouveaux arbitres, jeunes ou non, sont trop souvent livrés à eux-mêmes au début de leur carrière qu'ils abandonnent l'arbitrage aux premières difficultés. C'est pourquoi je veillerai à encourager les CRA et les CDA à mener des actions de parrainage et de tutorat, en associant l'UNAF, pour encadrer les jeunes arbitres ou les arbitres fragiles. A cet égard, l'UNAF devrait jouer un rôle actif aux côtés des instances de proximité pour contribuer à tutorer les arbitres. N'oublions jamais que l'UNAF a été précurseur, il y a plus de 30 ans, sur le concept de « parrainage » ! Sous l'impulsion de Jean-Claude LEFRANC, avec qui j'ai d'excellentes relations depuis de nombreuses années, l'UNAF pourra prendre toute sa place dans cette politique en faveur du développement de l'arbitrage. La LFA aura aussi un rôle important à travers les possibilités offertes par les contrats d'objectifs, notamment en abondant la ligne budgétaire « tutorat », pour aider les Districts à conduire l'action.

Pensez-vous que les arbitres amateurs sont assez soutenus pour accomplir leurs missions ?

Je ne connais pas un seul Président de Ligue ou de District qui n'encourage pas l'arbitrage sur son territoire. Certes les moyens peuvent varier d'une région à l'autre, mais l'engagement des élus est constant. Je veux également souligner l'action, le travail et les initiatives conduites partout en France par les CDA et les CRA. Les bénévoles des commissions d'arbitrage sont d'un apport inestimable pour la bonne marche de l'arbitrage, tant sur le territoire métropolitain que pour nos territoires d'outre-mer.

A côté des moyens techniques mis à la disposition des arbitres pour leur formation continue par les instances, les commissions de discipline sont très attentives à assurer une protection effective des officiels dans le respect du Code Disciplinaire. Pareillement dans le cursus de formation des éducateurs le volet respect de l'arbitre et connaissance des Lois du Jeu est très important. Or, des éducateurs formés sont une aide à l'arbitrage sur le terrain.

Y a-t-il des actions importantes pour le recrutement et la fidélisation ?

En complément de ce que j'ai déjà indiqué, et pour compléter mon propos, je considère que l'UNAF a un rôle très important à jouer auprès des Districts et des clubs pour porter la bonne parole de l'arbitrage. L'UNAF, par son travail à la base, peut susciter chez les jeunes pratiquants l'envie de s'essayer à l'arbitrage, d'autant qu'au début il est possible d'être à la fois joueur et arbitre. Associer étroitement les Sections Départementales et les Sections Régionales à ce travail de conviction pour recruter des nouveaux arbitres, mais aussi pour les tutorer, me paraît être une piste à suivre.

D'autant que l'on pourrait solliciter nos arbitres du secteur professionnel, qui sont la vitrine de l'arbitrage français, pour participer à des opérations de sensibilisation à notre cause ce qui aurait un impact médiatique considérable.

Le recrutement d'arbitres féminines demeure une priorité au sein des Ligues.

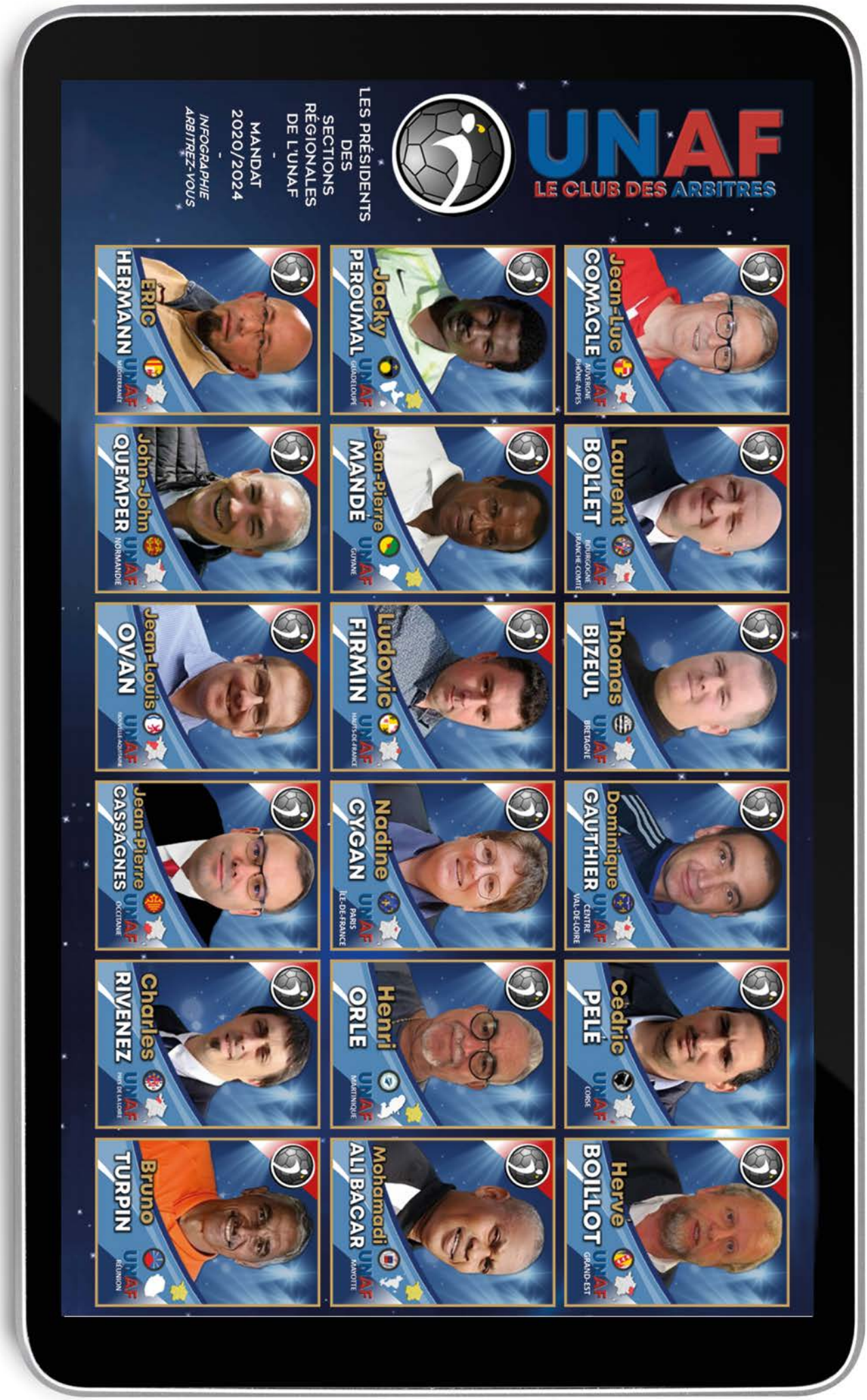
UNAF
LE CLUB DES ARBITRES
LES PRÉSIDENTS DES SECTIONS RÉGIONALES DE L'UNAF
MANDAT 2020/2024
INFOGRAPHIE ARBITREZ-VOUS
Jean-Luc COMACLE UNAF AUVERGNE RHÔNE-ALPES
Laurent BOLLET UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Thomas BIZEUL UNAF BRETAGNE
Dominique GAUTHIER UNAF CENTRE VAL-DE-LOIRE
Cédric PELÉ UNAF CORSE
Hervé BOILLOT UNAF GRAND-EST
Jacky PEROUMAL UNAF GUADELOUPE
Jean-Pierre MANDE UNAF GUYANE
Ludovic FIRMIN UNAF HAUTS-DE-FRANCE
Nadine CYGAN UNAF PARIS ÎLE-DE-FRANCE
Henri ORLE UNAF MARTINIQUE
Mohamadi ALI BACAR UNAF MAYOTTE
ERIC HERMANN UNAF MÉDITERRANÉE
John-John QUEMPER UNAF NORMANDIE
Jean-Louis OVAN UNAF NOUVELLE-AQUITAINE
Jean-Pierre CASSAGNES UNAF OCCITANIE
Charles RIVENEZ UNAF PAYS DE LA LOIRE
Bruno TURPIN UNAF RÉUNION

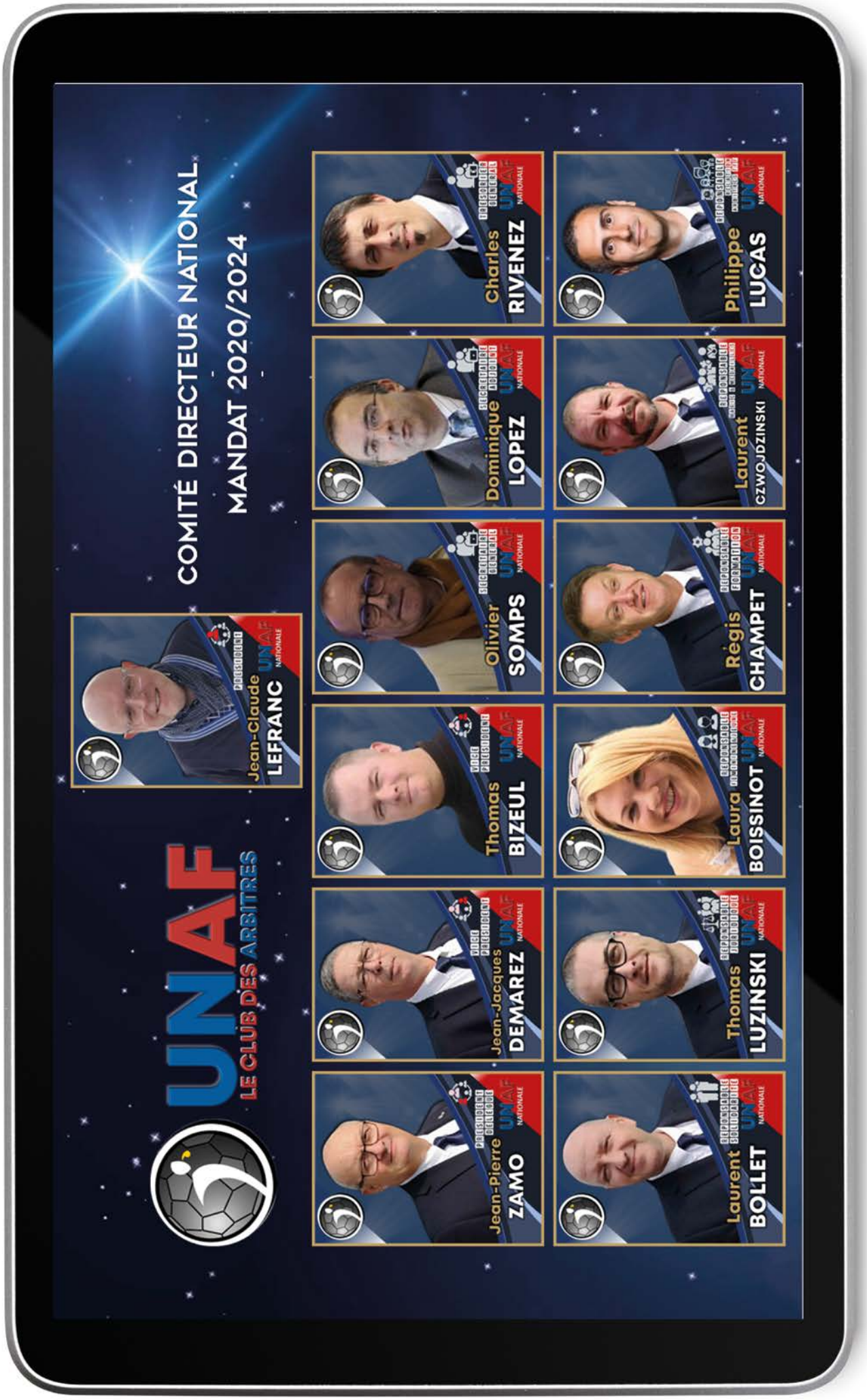
UNAF
LE CLUB DES ARBITRES
COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL
MANDAT 2020/2024
Jean-Claude LEFRANC
Jean-Pierre ZAMO
Jean-Jacques DEMAREZ
Thomas BIZEUL
Olivier SOMPS
Dominique LOPEZ
Charles RIVENEZ
Laurent BOLLET
Thomas LUZINSKI
Laura BOISSINOT
Régis CHAMPET
Laurent CZWOJDZINSKI
Philippe LUCAS

L'UNAF AU SEIN DES FIA

Le Conseil National, composé des 13 élus nationaux, des 18 Présidents de Sections Régionales et de 6 Présidents de Sections Départementales, s'est réuni le mardi 16 mars 2021 en visioconférence avec un objectif principal : la fidélisation des arbitres.

Au cours de la soirée, plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : point sur les adhésions 2020/2021 ; projection sur les adhésions de la nouvelle saison 2021/2022 ; valorisation des unafistes avec les médailles nationales de l'UNAF ; explication et diffusion du support de présentation de l'UNAF lors des Formations Initiales en Arbitrage.

Ces FIA sont la porte d'entrée des néo-arbitres dans la grande famille de l'arbitrage. L'UNAF se mobilise ainsi pour expliquer ses valeurs et ses missions en mettant à disposition des dirigeants et dirigeantes des Sections Départementales de l'UNAF une présentation animée, dynamique et personnalisable.

Ce support de présentation "UNAF FIA" vient compléter la vidéo institutionnelle reprise par de nombreux clubs et visualisée par plus de 15 000 personnes.

JURIDIQUE

UN PÔLE MOBILISÉ POUR LES UNAFISTES !

La justice a étudié plusieurs dossiers de violence, poursuit son travail et condamne les agresseurs d'arbitres. Exemples en régions Paris-IdF, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie.

- **SD 92 (SR PARIS IDF) :** l'agresseur a été reconnu coupable par le tribunal de Nanterre : 800€ d'amende ; 500€ de dommages et intérêts à notre arbitre ; 500€ de dommages et intérêts à l'UNAF ; 500€ à l'UNAF au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.
- **SD 03 (SR AURA) :** l'agresseur a été reconnu coupable par le tribunal de Montluçon : stage de citoyenneté à faire dans les 6 mois (2 mois de prison fermes en cas de non stage) ; 1400€ à la CPAM ; environ 1700€ à notre jeune arbitre ; 1€ symbolique à l'UNAF. A l'annonce du jugement, le secrétaire de l'UNAF Allier, Richard AUJON, a réagi : « Que cette condamnation soit petite ou bien grosse ce n'était pas notre problème. L'important c'était qu'il soit reconnu coupable et que cela dissuade d'éventuels futurs agresseurs ».
- **SD 12 (SR OCCITANIE) :** l'agresseur a été reconnu coupable par le tribunal de Rodez : obligation de soins ; interdiction d'entrer en contact avec la victime ; obligation d'indemniser les parties civiles ; 210€ au titre de la perte de revenus ; 600€ au titre du préjudice moral ; 200€ de dommages et intérêts à L'UNAF ; 1000€ au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Par jugement contradictoire à signifier, le Tribunal a déclaré l'agresseur coupable des faits de violences qui lui étaient reprochés et, en répression, l'a condamné à une peine d'un an d'emprisonnement dont 6 mois fermes et 6 mois avec sursis probatoires pendant deux ans.

A travers ces trois jugements, le Comité Directeur National de l'UNAF salue le travail des avocats et des avocates mandatés pour assurer la défense des adhérents et des adhérentes.

Sous la Présidence de Bernard SAULES, qui nous a quittés en mars 2019, le Juridique est monté en puissance pour défendre les Unafistes. Plusieurs étapes ont été déterminantes :

- Adoption de la loi LAMOUR de 2006, pour laquelle son action auprès du ministre des sports a été déterminante.
- Protection juridique gratuite pour tous les arbitres adhérents agressés (avec gestion des dossiers juridiques en direct par l'UNAF).
- Signature de conventions avec les Parquets (le Congrès UNAF d'Evian a d'ailleurs accueilli le Procureur Général Jacques DALLEST à l'occasion du 10ème anniversaire de la 1ère convention signée avec Bernard SAULES en 2009 à Arras).
- Premier dispositif de soutien et d'aide psychologique proposé aux arbitres victimes d'une agression (formalisé par la signature d'une convention avec le CDREP - Centre de Développement et de Recherche en Education et Prévention, en 2009 à Béziers).

UNE RUBRIQUE SUR LES LOIS DU JEU À VENIR…

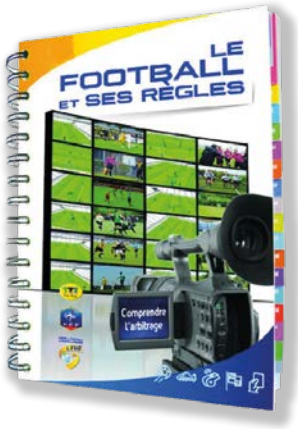

Le football est ce sport magnifique qui doit son universalité à sa pratique simple sans avoir à respecter un minimum de règles. On peut y jouer simplement mais dès que les compétitions entrent en jeu, l'apprentissage des règles est inévitable.

Pour une bonne pratique, il est nécessaire que les arbitres et les joueurs soient régulièrement informés sur les modifications des Lois du Jeu.

Chacun d'entre nous a un jour ou l'autre tapé dans la balle dans une rue, sur une plage, dans une cour d'école, sur une place de parking, dans un pré ou sur un stade ; pas de buts, parfois un mur, parfois des arbres, d'autres fois le maillot posé à terre. Pas de nombres, 6 contre 5, 3 forts contre 4 plus faibles, avec ou sans goal, ou le goal volant. Un ballon qui parfois n'en est pas un…

Et de tout cela, on a puisé notre pratique sans règles ni conduites mais qui hélas amène à la contestation !

Dès lors, lorsque sa pratique est institutionnalisée, des règles, que l'on nomme des Lois, doivent être appliquées. Et comme le gendarme fait appliquer le code de la route, l'arbitre est là pour faire appliquer les Lois du jeu. Mais il n'en est pas le concepteur ! Si un gardien peut toucher le ballon de la main dans sa surface c'est le fait de la règle, pas de la décision de l'arbitre.

C'est une très ancienne institution, toujours vivante, l'IFAB, qui depuis 1886 a eu pour charge de réviser, moderniser et adapter les Lois du jeu. Composée uniquement des fédérations britanniques à ses origines, elle s'est engagée, depuis 2012, dans une grande réforme de fonctionnement en s'appuyant sur les avis de groupes consultatifs et techniques composés d'experts venant du monde des joueurs, entraineurs, et arbitres.

L'IFAB travaille donc avec concertation et réflexion, souvent avec des essais sur les associations nationales, comme on l'a vu ces dernières années pour la VAR, et actuellement pour les soucis liés aux commotions cérébrales.

En 2016, l'IFAB a procédé à un nettoyage complet de ses Lois du jeu, et sans modifier profondément les composantes structurelles de chacune, elle a su moderniser ses textes pour les simplifier, les reformuler afin que leur accès soit facilité et mieux appréhendé par toutes les personnes du Football. Le but ultime étant de mieux les uniformiser pour chaque association nationale afin d'éviter les polémiques d'interprétation.

Quel changement pour nous arbitres, et quel devoir de se mettre à jour en permanence ! En effet il est inconcevable de penser que l'arbitre, qui est censé faire appliquer les Lois du jeu, ne puisse pas les connaître.

Notre rôle à l'UNAF, club des arbitres, n'est pas de les former. C'est le travail des CDA, CRA et de la DTA mais on peut, à notre niveau, y participer. Car nous sommes d'abord des arbitres et que notre premier devoir se situe sur le rectangle vert. Le nouveau Comité Directeur National, se rappelant les rubriques du temps passé, a souhaité pour la mandature à venir, proposer à ses adhérents des thèmes qui traiteront spécifiquement d'un sujet précis sur les Lois du jeu et ce de façon mensuelle en essayant de proposer une lecture pédagogique et simplifiée.

On se retrouvera donc très vite sur notre site national pour un premier sujet.

Régis CHAMPET

CARNET

TROIS GRANDS HOMMES NOUS ONT QUITTÉS

Roger MACHIN est décédé à l'âge de 94 ans. Originaire de la région Bourgogne puis installé en Lorraine, il était l'une des grands figures de l'arbitrage français. International, il avait notamment dirigé de nombreux matches de Coupes d'Europe et officié lors de la Coupe du Monde 1970 au Mexique. A l'issue de sa carrière, marquée également par la finale de la Coupe de France 1969 (Marseille-Bordeaux 2-0), il avait présidé la Commission Centrale des Arbitres de la FFF.

Vincent GIULY, 85 ans, oncle de Ludovic, s'en est allé. Arbitre du District du Rhône, de la Ligue Rhône-Alpes puis de la FFF, jusqu'en D2, il avait, par la suite, intégré la Commission Régionale des Arbitres, tout en étant Observateur fédéral. Membre de l'UNAF aux niveaux départemental, régional puis National, il mettait toutes ses qualités humaines et sportives au service des arbitres, en particulier des nombreux jeunes qu'il a contribué à former.

Cette saison a été également marquée par la disparition de Jean TRICOT (99 ans). Il fut un arbitre international de premier plan, dirigeant notamment le Real Madrid à six reprises en Coupe d'Europe dans les années 60. Son « bâton de maréchal » étant la finale de la Coupe de France 1966 remportée par Strasbourg aux dépens de Nantes (1-0). L'apothéose d'une carrière débutée en Normandie et prolongée aux niveaux fédéral et international. Il fut également un dirigeant apprécié, en présidant le District des Côtes-d'Armor, et en Ligue de Bretagne. Le célèbre Tournoi Tricot-Labbé perpétue sa mémoire.

L'UNAF n'oubliera pas ces trois grands serviteurs de l'arbitrage.

DEUX GRANDS SERVITEURS HONORÉS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

A l'occasion de la réunion de la SR AURA, tenue au siège de la Laura Foot le 27 février dernier, André DELIEUTRAZ, ainsi que son épouse, et Didier LACHIZE, ont été honorés en présence du Président de la Ligue, Pascal PARENT et du Président de l'UNAF, Jean-Claude LEFRANC.

André a été Président depuis 2003 de la SR Rhône-Alpes puis, en 2016, de la SR Auvergne Rhône-Alpes qu'il a co-fondée avec Dominique LOPEZ (ex-Président de la SR Auvergne).

« Dédé » a eu pour principales qualités d'être toujours à l'écoute, dans le dialogue et surtout imperturbable (de façade), maintenant le navire UNAF Rhône-Alpes contre vents et marées depuis 17 années, faisant preuve de droiture et de patience.

Heureusement, il a pu tirer quelques motifs de satisfaction du travail accompli, avec la consécration de l'organisation du Congrès d'Evian 2019.

Il a toujours servi l'UNAF Auvergne Rhône-Alpes avec la plus grande passion, avec le plus entier dévouement et surtout avec la plus forte preuve d'abnégation.

Un grand Merci au plus grand Président régional de tous les temps et à son épouse Christiane qui l'a toujours épaulé inlassablement.

La deuxième personne honorée n'est autre que Didier LACHIZE.

Il fait partie de ces fidèles serviteurs de la cause unafiste qui ne font pas trop de bruit, travaillant dans l'ombre avec efficacité depuis de très nombreuses années. Il se dit être au service des adhérents de l'UNAF et c'est bien à ce titre qu'il était en place au Comité Directeur National depuis 21 années, où il aura côtoyé deux grands Présidents, Bernard SAULES et Jean-Jacques DEMAREZ.

Didier a été, également, le Président délégué de l'institution nationale depuis 2015.

Il aurait été dommage qu'il quitte la SR après ce beau et long parcours et c'est tout à son honneur d'avoir changé d'avis. Après avoir, dans un premier temps, songé à quitter le bureau de la Section Régionale, il a été élu le 27 février, Président Délégué de la SR Auvergne Rhône-Alpes.

LA VENDÉE EN ACTIONS

La Section Départementale 85 ne manque pas de dynamisme. Durant le confinement de cette année, de nombreuses actions ont été menées par ses membres.

Dès janvier 2021, « loin des yeux, mais pas loin du coeur », les membres du CD SD85 ont appelé tous leurs membres pour garder le contact, prendre des nouvelles, garder le lien, détecter les besoins/tensions, évaluer les perspectives.

En février, lancement d'un appel à contribution pour créer du lien. Les Unafistes sont invités à envoyer leur photos/envies du moment pour diffusion sur la page Facebook de la Section.

Exemple, après Raymond DOMENECH, c'est Nicolas Le Jardinier de la Beaujoire qui a été renvoyé par M. KITA pour insuffisance de résultats... Voici son remplaçant lors de son 1er entraînement, et Unafiste de longue date : Serge SOULLARD !

Les Arbitres, ex-Arbitres, Unafistes, même en manque de rassemblement et de compétition sportive, ne manquent pas d'humour, pour joindre l'utile et l'agréable : entretien physique et entretien des extérieurs !

DE NOUVEAUX RÉSEAUX EN GRAND EST !

Cette période, confinée pour certains et difficile au niveau sanitaire pour tous, ne favorise pas les échanges, les retrouvailles... bref, ce qui fait habituellement le sel de l'UNAF !

C'est pour cette raison que la Section Régionale Grand Est a décidé de redynamiser sa communication. Par la création d'une nouvelle page Facebook (que chacun peut aller « liker » en tapant @UNAFGrandEst dans le réseau social) et l'utilisation accentuée de son site internet, hébergé sur le site national.

Pour Léopold BARBIER, Président de l'UNAF Meurthe-et-Moselle et Vice-Président de l'UNAF Grand Est en charge de la communication : « en lien avec les dix SD que compte notre territoire, nous allons prochainement diffuser des interviews et des portraits d'arbitres. En cette période si spéciale, un regard un peu décalé sur notre passion amène une légèreté bienvenue ».

Pour Hervé BOILLOT, Président de l'UNAF Grand Est : « l'éloignement imposé par la Covid-19 nous a montré l'importance de se parler et d'échanger entre collègues : c'est ça l'esprit UNAF ! Nous espérons que ces projets amèneront un peu de proximité, même virtuelle, entre arbitres. A bientôt sur nos réseaux ! ».

UNE GIRONDE NEW-LOOK !

L'UNAF Gironde a totalement innové dans la communication : reportages, jeux interactifs, podcasts, lives... Avec la création de UNAF TV, la refonte complète de sa page Facebook et Instagram, et la création d'une identité visuelle pour ses réseaux.

Ces initiatives viennent compléter un Pôle Communication Partenariat en complet renouveau, avec, entre autres, la création prochaine d'un site internet.

VOYAGE

CAP SUR LA SICILE !

Le programme et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site internet de l'UNAF :

Menu / Evénements / Voyages / Sicile 2021 / Inscriptions Sicile 2021

INSCRIPTION

HONNEUR

LA FRANCE BIEN REPRÉSENTÉE

Les désignations de nos éléments à l'Euro, dont Stéphanie FRAPPART (première femme à ce niveau), et aux JO 2021 mettent à l'honneur l'Arbitrage tricolore.

Félicitations à notre représentante féminine et à Clément TURPIN, Nicolas DANOS, Cyril GRINGORE, Benoît MILLOT, Manuela NICOLOSI ainsi qu'à Jérôme BRISARD, François LETEXIER et Benjamin PAGES (arbitrage vidéo).

RENCONTRE

ELISA DAUPEUX : "DÉPASSER SES LIMITES"

Elisa, comment es-tu arrivée à l'arbitrage ?

J'ai commencé à l'âge de 13 ans. Avant, je jouais au foot. J'ai eu un grand intérêt pour l'arbitrage à partir de 12 ans lorsque mon frère, qui était en section football au collège, m'en a parlé. Au début, je ne pensais pas que ça allait me plaire autant et devenir une passion. J'ai commencé en U15 au niveau départemental, puis j'ai passé l'examen pour devenir Jeune Arbitre de Ligue qui m'a ensuite présentée pour l'examen de Jeune Arbitre Fédéral. Il s'agit aujourd'hui de ma deuxième année de JAF et j'officie également en séniors en Auvergne-Rhône-Alpes.

Tu as participé au Challenge Tereygeol. Quel souvenir gardes-tu de cet évènement ?

Je garde un super souvenir de ce tournoi. J'ai pu rencontrer d'autres arbitres de toute la France, c'était enrichissant parce qu'on peut partager nos expériences différentes. Il y avait une très bonne ambiance !

Selon toi, être adhérent à l'UNAF en 2021, qu'est ce que cela veut dire ?

Pour moi, l'UNAF renforce la solidarité et la convivialité entre les arbitres. Elle permet de créer des liens et assure la protection des arbitres.

Quels conseils donnerais-tu à un jeune arbitre qui souhaite persévérer dans l'arbitrage ?

Je lui dirais de ne surtout pas hésiter à se lancer ! Il fera de nouvelles rencontres et vivra des moments uniques. Il apprendra beaucoup sur lui-même et à dépasser ses limites !